

Santé scolaire

Panier repas en EPLE - procédure



1. Le panier-repas

- Il résulte d'une demande de la famille
- Le besoin est médicalement constaté (certificat médical)

- Le panier-repas est préparé et fourni par la famille
- Les différents plats composant le panier-repas doivent être mis
 - dans des **boîtes étanches**
 - **au frais** (glacière, accumulateurs de froid)
 - **identifiés au nom de l'élève**
- les **couverts** doivent être également fournis par la famille

- La glacière est confiée à l'agent d'accueil de la loge ou à la vie scolaire ; elle sera, de préférence, acheminée vers le service de restauration pour que les plats qui le nécessitent soient mis au réfrigérateur

Il n'y a pas lieu d'avoir un appareil spécifique
Le réfrigérateur de la restauration peut être utilisé
(puisque les aliments du panier repas sont dans des boîtes étanches et identifiées)

- Le panier repas est réchauffé dans le four à micro-ondes de la restauration

Il n'y a pas lieu d'avoir un appareil spécifique
Le four à micro-ondes de la restauration suffit

- L'ensemble des plats et couverts sont remis dans la glacière de l'élève
- La glacière est confiée à l'agent d'accueil de la loge ou à la vie scolaire ; elle sera reprise par l'élève à son départ de l'établissement
- Les écrits du Défenseur des droits indiquent clairement que l'accès des enfants au lieu de restauration collective est un droit et qu'ils ne peuvent en être exclus en raison de leur état de santé ou d'un handicap

suggestion : certains établissements scolaires utilisent des plateaux de couleur différente pour les élèves ayant un panier repas et ceux-ci sont servis en premier pour éviter un oubli